

BO N°24 du 18 juin 2021

## COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

Requérant : Kirkman Percy, Impasse des Crus 54, CP 149, 1918 La Tzoumaz  
Situation : Parcelle, folio 9644, lieu-dit Les Esserts à 1908 Riddes  
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets  
Coordonnées : 2'584'635 / 1'109'735  
Propriétaires : Vuille Kathleen et Steve, Dufourstr. 163, 8008 Zürich  
Auteur des plans : Agence A2 Architecture, 148 Rue du Mont July, 74700 Sallanches, France  
Objet : Rénovation et agrandissement du chalet

Requérants et propriétaires : Brito Vanessa et Paulo Jorge, Chemin du Stand 2 a, 1908 Riddes  
Situation : Parcelle 455, folio 5, lieu-dit Les Courtenaux à 1908 Riddes  
Située en zone à bâtir : R3, villas  
Coordonnées : 2'583'885 / 1'113'755  
Auteur des plans : Régie Vogel Sàrl, Rue Centrale 129, 3979 Grône  
Objet : Aménagements extérieurs / palissade, haie végétal, radier en béton pour piscine démontable avec PAC / couvert à voiture et cabanon de jardin

Requérant et propriétaires : Forces Motrices de Mauvoisin SA, Rue de l'Usine 7, 1908 Riddes  
Situation : Parcelle 5972, folio 36, lieu-dit Ecône à 1908 Riddes  
Située en zone à bâtir : ZIG, constructions et installation d'intérêt général  
Coordonnées : 2'581'985 / 1'111'857  
Auteur des plans : Fabrice Franzetti, Bureau d'Architecture SA, Av. de la Fusion 2, 1950 Martigny  
Objet : Isolation périphérique d'une villa jumelle

Requérants et propriétaires : Ocuneride SA, Rue du Scex 2, 1950 Sion et ATON MANAGEMENT SA, Chemin de Mouille-Galand 1, 1214 Vernier  
Situation : Parcelles 1925 et 15074, folio 16, lieu-dit La Cour à 1908 Riddes  
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives  
Coordonnées : 2'582'900 / 1'113'375  
Auteur des plans : DBS Architectes SA, Route de Riddes 54, 1950 Sion  
Objet : Réalisation places de parc couvertes et système de coupe-vent

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail [constructions@riddes.ch](mailto:constructions@riddes.ch). Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 18 juin 2021

L'Administration communale